# Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

au niveau international et européen

Thierry Lacroix
INSEE, DSE
Division Nomenclatures économiques













## Pourquoi réviser ?

- Réunion du Groupe d'experts de l'ONU (mai 2011)
  - Rythme de révision quinquennal pour la CITI et la CPC
    - > au sens de « fenêtre » pour une éventuelle révision
    - ➤ donc décision à prendre pour 2012-2013
    - > en cas de révision, il s'agira d'une révision légère (update)
      - pas de changement conceptuel
      - changements de structure limités au niveaux les plus détaillés
  - Décision de réviser la CPC (produits) mais pas la CITI (activités)

### Non révision de la CITI

- Importance de la révision précédente
- Absence de critiques notables et largement partagées
- Insuffisance des retours d'expérience
  - Conforme à la pratique du précédent cycle de révision
  - En accord avec le contenu limité de la révision de la nomenclature d'activité nord-américaine NAICS en 2012

## Révision légère de la CPC (ver. 2 → ver 2.1)

- La CPC est la nomenclature centrale du système des statistiques économiques internationales (2647 postes)
- Facteurs de révision
  - Révision quinquennale, en 2012, de la nomenclature douanière SH
  - Maintien ou amélioration de la cohérence du réseau des nomenclatures économiques
    - ➤ liaison avec la nouvelle nomenclature de l'énergie SIEC
    - > propositions de la FAO pour adopter la CPC comme référentiel
    - résolution de certains problèmes d'interprétation de la CPC ver. 2
    - > prise en compte d'une demande du *city group* sur les services, le Groupe de Voorburg



### Points de révision de la CPC

(cf. détail dans note INSEE-DNE)

- Des modifications de classes et sous-classes
  - Plutôt sur les biens que que sur les services
  - Deux domaines privilégiés
    - produits agricoles au sens large, en particulier produits de la pêche et de l'aquaculture
    - > produits énergétiques
- Des évolutions de frontières et un affinement de la description
  - Un (léger) risque à éviter côté européen : l'affaiblissement du lien CITI-CPC qui compliquerait le maintien de la liaison NACE-CPA

### Organisation du travail

- Création d'un Sous-groupe technique (TEG) du groupe d'experts de l'ONU pour mener à bien le projet de révision de la CPC
  - Composition
    - ONU-Division de statistique, Eurostat, France, USA, Canada et, pour leurs domaines de compétence respectifs, la FAO et l'IEA (agence internationale de l'énergie)
  - Objectif
    - proposition finalisée à soumettre présentée à la prochaine réunion de la Commission de Statistique de l'ONU (février 2012)
  - Point d'étape
    - travail en cours, avance lentement

### Et au niveau européen ?

Révisions éventuelles de la NACE et de la CPA

### NACE

- Par le passé, les révisions de la NACE ont été concomitantes de celle de la CITI
- CITI inchangée → degré de liberté réduit
  - seules les subdivisions de classes CITI en classes NACE pourraient être modifiées
- Coût élevé d'un changement pour un profit réduit

### → Eurostat préconise de ne pas réviser la NACE

décision à la réunion du Groupe de travail statistique NACE-CPA le 21 novembre 2011 à Eurostat

- La CPA est liée à la CPC au niveau le plus fin
- Structures différentes des 2 nomenclatures
- 3 options possibles pour la CPA (horizon fin 2012 ?) et seront discutées le 21 novembre à Eurostat
  - Ne pas réviser la CPA, du fait du caractère limité de la révision de la CPC
    - avantage
      - coût nul
    - > inconvénient
      - dégradation de la liaison entre la CPA d'une part, la CPC et le SH-NC d'autre part, ce qui poserait quelques problèmes d'utilisation



- Opérer une révision limitée de la CPA calée sur celle de la CPC, tout en respectant les contraintes de cohérence avec la NACE
  - avantage
    - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
    - champ réduit facilitera le travail de révision
  - inconvénient
    - profit de la révision limité compte tenu du coût de toute révision
- Engager une révision plus large de la CPA, avec toutefois les deux contraintes de cohérence avec la NACE et la CPC
  - avantage
    - cohérence CPA-CPC et CPA-SH-NC
    - pertinence accrue:
    - prise en compte de quelques propositions formulées par la Task Force « Critical classes » sur l'interprétation de certains postes de la NACE et de la CPA
    - résolution de quelques problèmes de cohérence entre NACE et CPA
  - > inconvénient
    - champ élargi donc projet plus complexe et calendrier plus difficile à tenir
    - coût de mise en place légèrement plus important



## Révision légère des nomenclatures d'activités et de produits en 2012-2013

## Merci de votre attention!

Contact

M. Thierry Lacroix

Tél.: 01 41 17 69 55

Courriel: thierry.lacroix@insee.fr

#### Insee

18 bd Adolphe-Pinard 75675 Paris Cedex 14

#### www.insee.fr





Informations statistiques: www.insee.fr / Contacter l'Insee 09 72 72 4000 (coût d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

